



SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES TPE ET PME : DUERP et outil interactif

Dr R. Codron¹, P. Zitoubi²

OBJECTIF

La mise en œuvre du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) reste insuffisante dans les TPE et PME qui connaissent peu l'outil, rencontrent des difficultés liées à la complexité perçue ou au manque de temps et fréquentent peu les ateliers d'information et de prévention (AIP) de 3 heures en présentiel. Pour répondre à ces limites, un format court (1 heure), en visioconférence, spécifiquement dédié à la sensibilisation au DUERP, est proposé. L'objectif est de :

- rendre la démarche d'évaluation des risques concrète ;
- présenter des exemples ciblés selon le secteur d'activité (coiffure, petits commerces, BTP artisanal, restauration, services à la personne) ;
- mettre à disposition des outils simples (OIRA ou modèles de branche) ;
- favoriser les échanges entre employeurs et créer une dynamique de prévention ;
- s'inscrire dans les actions de prévention primaire de l'offre socle.



MÉTHODE

La démarche repose sur :

- un **groupe de travail pluridisciplinaire** qui conçoit les supports et définit les priorités sectorielles ;
- l'**élaboration d'ateliers de 1 heure en webinaire**, avec présentation, quiz interactifs anonymisés, focus sur un risque sectoriel et mise à disposition de documents adaptés ;
- le **ciblage des entreprises concernées**, suivi d'une campagne de mailing et de relances ;
- une **animation interactive** avec outils dynamiques permettant de renforcer l'engagement et de faciliter les échanges ;
- des **documents** communiqués à l'ensemble des invités ;
- une **évaluation en 2 temps** : questionnaire à chaud puis à froid, suivi via notre base de données.

RÉSULTATS

Les premiers résultats portent sur 198 entreprises invitées : sur 31 participantes, 29 ont initié la démarche et 7 ont mis à jour un DUERP existant. 47 DUERP ont été déposés, l'atelier jouant un rôle de rappel. La satisfaction est élevée et l'outil interactif largement apprécié. Les invitations au webinaire ont également permis de collecter et d'actualiser des documents existants.

DISCUSSION

Les ateliers par secteur d'activité constituent une réponse adaptée aux contraintes des TPE et PME : format court, visioconférence accessible, contenus contextualisés et outils simples. L'interactivité a fortement dynamisé la participation et amélioré l'appropriation du DUERP par les employeurs. La principale difficulté réside dans l'identification du bon interlocuteur, point d'amélioration pour les prochaines sessions.

CONCLUSION

Ces ateliers ciblés rendent le DUERP plus concret et accessible pour les TPE et PME, facilitent l'appropriation des outils et instaurent un dialogue autour de la prévention. Ils ouvrent la voie à une meilleure conformité réglementaire et à une diffusion plus large de la culture de prévention. Une relance systématique pourra rappeler l'importance de la mise à jour régulière du DUERP.

1. Médecin du travail - 2. Coordonnatrice des intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP) et des assistants de santé au travail (AST) à l'ACMS (réseau Est).
ACMS, 55 rue Rouget de Lisle, 92158 Suresnes Cedex, France • e-mail : regine.codron@acms.asso.fr